



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 14 mars 2022 à 19h00**

**COMPTE RENDU**

Date de la convocation :  
08 Mars 2021

Date d'affichage :  
08 mars 2021

Nombre de conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 1

**Présents** : Mmes Nadine SAVIN, Muriel MUNCK, Alizée BRUNET, Clémentine BOREL, Isabelle PILLIARD, Chantal LESPINASSE, Irène CHINOUNE, Sylvie PERMEZEL et Mrs Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Cédric FIEF, Philippe RAVIX, Lionel DESFARGES, Emmanuel GENIQUET, Fabien FRECON, Grégory GIRONES (arrivée à 19 H 12)

**Absents** : Nathalie PINTO -Sandrine JOSEPH  
Christophe MOYNE donne pouvoir à Irène CHINOUNE

**Secrétaire de séance** : Sylvie PERMEZEL

**Ordre du jour** :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 1<sup>er</sup> février 2022
2. Avance sur subvention au centre de loisirs PEGASE
3. Choix du prestataire concernant la consultation pour la révision du PLU
4. Avenant au marché de restauration SHCB
5. Validation de la convention avec le Pain Euphémien.
6. Demande de subvention pour la création d'un cheminement doux route de Trévoux RD 28 F auprès du département de l'Ain au titre du plan vélo
7. Demande de subvention pour la création d'un cheminement doux route de Trévoux (RD 28 F) auprès de l'état au titre de l'aménagement d'espace public.
8. Demande de subvention pour la création d'un espace de jeux d'enfants auprès du département de l'AIN
9. Demande de subvention pour la création d'un espace de jeux d'enfants auprès de la Région
10. Demande de subvention au titre de la DETR pour le remplacement de la clôture de l'école dans le cadre de la sécurisation des équipements publics.
11. Validation du règlement de restauration scolaire
12. Modification des représentants pour le syndicat des eaux
13. Analyse de l'exécuté budgétaire 2021
14. Débat d'orientation budgétaire 2022
15. Analyse de la dette
16. Compte rendu de commissions et syndicats
17. Questions diverses
18. Informations diverses

**Questions diverses** :

Chemin du Plumeret son sens interdit et le passage des vélos

Restaurant scolaire : qualité des repas

### **1. Approbation du compte rendu du conseil du 1<sup>er</sup> février 2021**

Le compte rendu du conseil municipal du mardi 1<sup>er</sup> février 2021 est accepté à l'unanimité.

### **2- Avance sur subvention au centre de loisirs Pégase DEL 2022/05**

Le centre de Loisir PEGASE est une association communale s'occupant du périscolaire et de l'extrascolaire. L'un de ses objectifs concerne la socialisation des jeunes et des adolescents.

Les relations entre la commune et le centre de loisirs sont régies par une convention validée par le conseil municipal et signée le 17 avril 2019.

Cette convention, en son article 4 prévoit de verser une avance sur subvention avant le 31 mars de chaque année, une avance sur la subvention prévisionnelle à hauteur de 50 % maximum.

La subvention d'origine est de 30 000 €.

Monsieur le Maire propose au conseil de verser 30% de cette somme (soit 9000 €) pour permettre entre autres à Pégase de subvenir aux versements des salaires.

**Le conseil municipal, après en avoir débattu, valide le versement de cette avance de 9000 € à l'unanimité.**

### **3- Choix du prestataire concernant la consultation pour la révision du PLU**

Emmanuel Geniquet, adjoint à l'Urbanisme et aux affaires générales explique que par délibération n° 2021/53 en date du 7 septembre 2021, la commune a décidé de lancer la révision de son PLU.

Cette révision permettra de se mettre en conformité avec les différentes lois relatives à l'urbanisme depuis l'approbation du PLU en date du 28 octobre 2004 et des modifications N° 1 du 20 décembre 2007 et n° 2 du 08 janvier 2013.

La consultation a été lancée le 1<sup>er</sup> février 2022 sur le site marché « marchespublics.ain.fr » pour une remise des plis au plus tard lundi 28 février 2022 à 12 h

10 entreprises ont retiré le DCE.

Cinq entreprises ont fourni une proposition : Atelier Gergondet - Réalités- O Lien - Latitude et Verdi Ingénieries conseils

La commission Urbanisme (5 élus) a procédé à l'analyse des réponses ;

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

- Le prix de l'offre noté sur 40
- La compréhension de la mission et la mise en œuvre du projet noté sur 20
- La méthodologie de la mission pour chaque phase notée sur 15
- La capacité à organiser la concertation notée sur 15
- La pertinence des délais et le calendrier noté 10

Concernant la proposition chiffrée les offres varient de 59 940 € à 42 955 € pour la moins élevée.

Certaines offres sont restées très généralistes, d'autres offres complètes mais avec beaucoup de propositions en option impactant l'offre chiffrée de base. Seul deux dossiers ont retenu un avis favorable mais ils se sont départagés par leur proposition chiffrée.

A l'issue de l'analyse faite par la commission urbanisme et après en avoir échangé au sein de l'assemblée, il est proposé au conseil de retenir le bureau d'étude Réalités SARL.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Valide le bureau d'étude Réalités SARL pour procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour un montant de 45060 € TTC (quarante-cinq mille soixante euros TTC)**
- **Autorise, Monsieur le Maire, à signer l'acte d'engagement**

### **4- Avenant n°1 Marché SHCB restauration scolaire**

Monsieur le Maire explique que la commune a passé un marché avec l'entreprise SHCB pour la fourniture repas au restaurant scolaire, délibération n°2021/34 du 8 juin 2021.

Une difficulté est rencontrée quant à la fourniture du pain. Le pain fourni passe successivement en chambre froide et camion réfrigéré pour finir sur table en pain très sec.

Face à cette situation, le boulanger de Sainte Euphémie « SAS le Pain Euphémien » a été contacté pour fournir le pain au restaurant scolaire soit par l'intermédiaire de SHCB soit en direct.

Après étude, il est proposé au conseil municipal que le pain soit livré directement par la boulangerie de Sainte Euphémie.

Dans ce cas, un avenant au marché prévoyant la fourniture des repas sans le pain est présenté à l'assemblée avec une déduction à hauteur de 0.08 € HT par repas.

Le surcout pour la commune est estimé à 84 € TTC par mois.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **Approuve le principe de se faire livrer le pain directement par la boulangerie de Sainte Euphémie « Le Pain Euphémien »**
- **Approuve l'avenant avec SHCB actant la diminution du coût du repas de 0.08 € HT par repas**
- **Autorise, monsieur le Maire, à signer l'avenant**

#### **5 - Convention avec la SAS le Pain Euphémien.**

Dans le cadre du marché concernant la fourniture des repas par SHCB au restaurant scolaire de Sainte Euphémie, le conseil municipal a validé le principe de se fournir directement auprès de La SAS Le Pain Euphémien à Sainte Euphémie.

Ladite convention est présentée à l'assemblée. La flute sera livrée à 1.15 € HT.

**Après avoir échangé, le conseil municipal à l'unanimité :**

**Valide la fourniture du pain au restaurant scolaire par la boulangerie de Sainte Euphémie « SAS le Pain Euphémien » au prix de 1.15 € HT la flute**

**Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention jointe au compte rendu**

#### **6 - Demande de subvention pour la création d'un cheminement doux route de Trévoux RD 28F auprès du département de l'Ain au titre du plan vélo**

Un nouveau collège va ouvrir ses portes en septembre 2023 sur la commune de Saint Didier de Formans. La route de Trévoux (RD28 F) est située dans un périmètre inférieur à 2 km du futur collège ; Afin de garantir la sécurité des enfants se rendant au collège, la commune réalise un cheminement doux sur une longueur de 450 m. Ce cheminement permettra aux enfants de se rendre au collège soit à pied soit à bicyclette.

La RD 28 F (route de Trévoux) est une voirie où circulent 6158 véhicules/jours dont 176 poids lourds.

Des aménagements routiers sont créés pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité ;

Un arrêt de bus aux normes PMR sera aménagé pour les enfants se rendant dans d'autres établissements scolaires ;

Ce cheminement doux fait partie du schéma directeur des modes actifs de la communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
<b>Types de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Organisme</b>	<b>Montant</b>	
Éclairage public	19 200 €			
Levé topographique	1 760 €	CD 01 - Mobilité durable -plan vélo	81 192,60 €	30%
Étude de faisabilité	1 980 €			
MOE travaux	20 000 €	DETR	135 321 €	50%
travaux	241 402 €	Prêt	45 000,00 €	
Travaux divers élagage	5 500 €	Auto-financement	28 328,00 €	
Total	289 842 €		289 842 €	
Total sans éclairage public	270 642 €	Subvention demandée en HT sans l'éclairage public		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Ain

#### 7 - Demande de subvention pour la création d'un cheminement doux route de Trévoux RD 28 F auprès de l'Etat (DETR) au titre de l'aménagement de l'espace public

Un nouveau collège va ouvrir ses portes en septembre 2023 sur la commune de Sainte Didier de Formans. La route de Trévoux (RD28 F) est située dans un périmètre inférieur à 2 km du futur collège ;

Afin de garantir la sécurité des enfants se rendant au collège, la commune réalise un cheminement doux sur une longueur de 450 m. Ce cheminement permettra aux enfants de se rendre au collège soit à pied soit à bicyclette.

La RD 28 F (route de Trévoux) est une voirie où circulent 6158 véhicules/jours dont 176 poids lourds.

Des aménagements routiers sont créés pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité ;

Un arrêt de bus aux normes PMR sera aménagé pour les enfants se rendant dans d'autres établissements scolaires ;

Ce cheminement doux fait partie du schéma directeur des modes actifs de la communauté de communes CCDSV.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dépenses		Recette		
Types de dépenses	Montant HT	Organisme	Montant	%
Éclairage public	19 200 €			
Levé topographique	1 760 €	CD 01 - Mobilité durable -plan vélo	81 192,60 €	30%
Étude de faisabilité	1 980 €			
MOE travaux	20 000 €	DETR	135 321 €	50%
travaux	241 402 €	Prêt	45 000,00 €	
Travaux divers élagage	5 500 €	Auto-financement	28 328,00 €	
Total	289 842 €		289 842 €	
Total sans éclairage public	270 642 €	Subvention demandée en HT sans l'éclairage public		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

#### 8- Demande de subvention pour la création d'un espace de jeux d'enfants auprès du département de l'AIN

Nadine Savin adjointe à la vie Locale et associative explique que la commune possède une aire de jeux pour les enfants sur le terrain communal.

Un seul jeu est présent et vu son ancienneté, il devient nécessaire de pourvoir à son remplacement. La commission « vie locale » a examiné les 3 devis sollicités par les entreprises : plein bois - Husson et Mag Equip.

Parmi ces 3 propositions, la commission propose de réaliser l'équipement avec deux jeux fournis par l'entreprise Plein Bois pour un coût fourniture et pose comprise de : 29 658 € TTC

Comprenant :

Un jeu pour les enfants de 3 à 6 ans

Un jeu pour les enfants à partir de 6 ans (pyramide de corde).

Ces jeux prennent en compte les besoins des enfants porteurs de Handicap ;

Le sol est constitué de dalles alvéolaires accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes.

Le plan de financement est le suivant

Dépenses		Recette		
Type de dépenses	Montants HT	Organismes	Montants	%
Achat et pose jeux	24 640 €	CD 01 -	7392 €	30%
		Région AURA	12 320 €	50%
		Auto-financement	4928 €	
<b>Total</b>	<b>24 640 €</b>		<b>24 640 €</b>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Ain

#### 9- Demande de subvention pour la création d'un espace de jeux d'enfants auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

Nadine Savin adjointe à la vie Locale et associative explique que la commune possède une aire de jeux pour les enfants sur le terrain communal.

Un seul jeu est présent et vu son ancienneté, il devient nécessaire de pourvoir à son remplacement.

La commission « vie locale » a examiné les 3 devis sollicités par les entreprises « plein bois » - Husson et Mag Equip.

Parmi ces 3 propositions, la commission propose de réaliser l'équipement avec deux jeux fournis par l'entreprise Plein Bois pour un coût fourniture et pose comprise de :29 658€ TTC

Un jeu pour les enfants de 3 à 6 ans

Un jeu pour les enfants à partir de 6 ans (pyramide de corde).

Ces jeux prennent en compte les besoins des enfants porteurs de Handicap ;

Le sol est un sol avec des dalles alvéolaires accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes.

Le plan de financement est le suivant

Dépenses		Recette		
Type de dépenses	Montants HT	Organismes	Montants	%
Achat et pose jeux	24 640 €	CD 01 -	7392 €	30%
		Région AURA	12 320 €	50%
		Auto-financement	4928 €	
<b>Total</b>	<b>24 640 €</b>		<b>24 640 €</b>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

#### 10 - Demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR pour le remplacement de la clôture de l'école coté chemin de la Mouturière pour la sécurisation d'un équipement public.

Monsieur le Maire explique que la clôture de l'école côté chemin de la Mouturière est une clôture en grillage souple et peu résistante aux actes de vandalisme. Le grillage est souvent éventré et fait l'objet de réparation aléatoire ne garantissant pas la sécurisation du bâtiment public qu'est l'école.

La réalisation d'une clôture par une grille rigide est proposée pour la sécurisation de cet équipement public.

Le plan de financement est le suivant

Dépenses		Recette		
Type de dépenses	Montants HT	Organismes	Montants	%
Achat et pose jeux	20 000 €	DETR	16 000€	80%
		Auto-financement	4 000€	
Total	20 000 €		20 000 €	

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité**

- **Approuve le plan de financement**
- **Autorise Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR**

### **11 - Validation du règlement intérieur du restaurant scolaire.**

Muriel Munck, adjointe à l'enfance, présente le règlement intérieur du restaurant scolaire. Un toilettage du règlement existant a été réalisé.

Ce règlement précise les conditions d'inscriptions des enfants au restaurant scolaire, les tarifs et modalités de paiements, le fonctionnement du restaurant et les règles de vie que les enfants doivent respecter.

Des aménagements sont proposés en séance par Monsieur Geniquet. Ces aménagements seront intégrés à la convention.

**Après en avoir échangé, le conseil municipal valide à l'unanimité le règlement intérieur intégrant les aménagements proposés.**

### **12- Modification des représentants au syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône**

Les représentants au syndicat d'eau potable sont : titulaire Monsieur Cédric Fief et suppléant Madame Chantal Lespinasse.

Pour répondre à des problèmes de disponibilité, il est proposé au conseil de modifier comme suit les représentants de la commune auprès du syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône :

- Titulaire : Sylvie Permezel - Suppléant : Cédric FIEF

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité les représentants de la commune auprès du syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône :**

**Titulaire : Sylvie Permezel - Suppléant : Cédric Fief**

### **13 - Examen de l'exécuté budgétaire 2021**

Gilles Lemoine, adjoint aux finances présente l'exécuté budgétaire 2021

Le transfert de la trésorerie de Trévoux vers Châtillon et la régularisation des opérations 2021 a retardé les résultats de l'exécuté 2021.

Section Fonctionnement : Nous terminons l'année avec 966 428.36 € de recette de fonctionnement +11,3% par rapport à 2020 et 778 988.55 € de dépenses + 17%. Nous dégageons ainsi une capacité d'autofinancement brute de 187 439.81 et une CAF nette de 84 439.81 € après remboursement de nos emprunts en capital (103 KE) somme qui servira nos investissements de l'année 2022.

Notre taux d'épargne s'établit à 19.4% au lieu de 23% en 2020.

Si nous neutralisons tant en dépenses qu'en recettes l'impact du déménagement de la PAC et des travaux SIEA (mairie et Route d'Ars), nous revenons à 687 000 € en dépenses soit +2.9 % et 919 500 € en recette soit 6.2 %. Cela correspond à une inversion de tendance.

Section Investissement : Les dépenses d'investissements s'élèvent à 636 301.44 € dont la majorité correspond aux travaux de rénovation et sécurisation de la rue de la mairie.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 550 439.29 € constitués principalement par un emprunt de 210 000 €, 100 000 € d'excédent de fonctionnement et à des subventions à hauteur de 75 000€.

#### **14- Débat d'orientation budgétaire ;**

Monsieur Le Maire rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une obligation uniquement pour les communes de plus de 3500 habitants. Puis Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilles Lemoine, adjoint aux finances, qui présente les perspectives financières de la commune pour l'année 2022.

L'objectif de cette perspective est de discuter des orientations budgétaires et informer sur la situation financière de la collectivité.

Certaines dépenses sont obligatoires et incompressibles : charges de personnels et charges financières. Le poste de charge de personnel augmente de 2% pour tenir compte du GVT (glissement vieillesse et technicité)

**Les dépenses de fonctionnement** : Certaines dépenses sont relatives au projet de rénovation et de sécurisation de la rue de la mairie dont la mission a été confiée au SIEA pour un montant résiduel de 33 800€ et comprenant celle de la mise en place d'un éclairage public entre le village et le lotissement du Montferrand. Les autres dépenses sont les dépenses traditionnelles, charges de personnel. A ce stade, l'ensemble des besoins a été pris en compte et les charges financières vont naturellement s'intégrer à notre budget primitif.

**Les dépenses d'investissement** : Les principales charges d'investissement correspondent au lancement de la révision du PLU, (30 000 euros), la fin des travaux de la rue de la mairie (346 K€), l'installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église (15 K€) et l'achat de nouveaux jeux sur le terrain communal (30 k€) ainsi que les frais d'étude concernant la création d'un cheminement doux sur la route de Trévoux. Il est également prévu l'acquisition du bâtiment jouxtant l'arrière de la mairie pour la création d'un atelier technique pour les agents. Une priorisation de ces travaux est prévue en vue de la construction du budget primitif 2022. Des demandes de subventions sont en cours pour ces projets ;

#### **15 - Analyse de la dette**

Au 31-12-2020, l'endettement était de 1 284 000 € pour se situer à 1 240 000€ au 31-12-2021 après avoir remboursé notre relais de trésorerie de 150 000 € avec une tombée en capital de 98 000 € et un nouvel emprunt de 210 000€.

Cela représente un endettement de 717€ par habitant et une capacité de désendettement de 6.63 années.

#### **16 - Examen de devis - sans objet -**

#### **17 - Comptes rendus de commissions et syndicats**

Commission travaux Didier Alban

Changement de la clôture de l'école coté Chemin de la Mouturière. 3 devis demandés, 2 en retour La commission propose de retenir le devis de Métallerie Robelin pour 24 000 € ; Les travaux ne seront lancés qu'après retour des demandes de subvention.

**Evolution des travaux rue de la mairie** ; Travaux concernant la pose des bordures de trottoirs en cours et devraient être terminés fin mars début avril ;

La dépose des mâts béton par l'entreprise SERPOLLET est prévu également courant avril avec la réserve des poteaux supportant encore un câble téléphonique d'Orange.

Orange doit intervenir la deuxième quinzaine d'Avril

Nous sommes en attente des containers pour le tri à installer sur le nouveau parking

En fonction de l'avancement des travaux, la mise en place de l'enrobé pourra être faite sur une partie des trottoirs.

Un architecte a été retenu pour déposer un permis de construire pour l'installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église. Le département a octroyé une subvention de 2388€ sur ce projet ;

Une étude de faisabilité a été faite concernant le projet de sécurisation de la route de Trévoux. Un cabinet de Maître d'œuvre est à rechercher. Les demandes de subvention sont en cours.

L'élargissement de l'accotement à la sortie du village en direction de Trévoux est terminé. La pelouse a été semée.

### **CCDSV - Commission GEMAPI - Nadine Savin**

Nadine Savin explique les travaux réalisés au titre de la GEMAPI :

- 2021 - les travaux du saut du bois sur le Morbier sont en phase d'achèvement. Restent les plantes aquatiques à repiquer en mars -avril 2022. Coût des travaux 283920 €
- 2022 - Travaux prévus au pont rue des moulins. Coût prévu 59140 €
- 2023 - travaux prévu sur la confluence, (écluse) à la jonction Morbier et Formans. Coût prévu 110 000 €
- Ces travaux sont financés par l'agence de l'eau, le Département de l'Ain et la CCDSV.

Une animation sur la continuité écologique et le grand cycle de l'eau sera réalisée en 2022 pour 10 classes sur le territoire de la CCDSV.

Un recensement des zones humides a été réalisé et 3 zones ont été retenues pour leur entretien : Cibeins à Misérieux, La Thiollière sur Misérieux Toussieux et Les Combes à St Jean de Thurigneux Une étude sur la ripisylve (gestion des berges) a été réalisée. Un guide du riverain est en cours de réalisation. Un nouvel arrêté sécheresse est en cours d'élaboration sur 6 départements dont le département de l'Ain.

### **Commission vie scolaire Muriel Munck**

Point sur l'évolution du protocole sanitaire

Examen du règlement du restaurant scolaire

Proposition de l'avenant pour la fourniture du pain

Echange sur les travaux réalisés (marquage au sol) ou à venir protection de l'isolation de la tuyauterie de la pompe à chaleur

Activité musique en place tous les mardis pour les 6 classes

Démarrage de la piscine tous les jeudis à compter du 31 mars

Spectacle au Galet à Reyrieux les 21 et 22 mars

### **Commission déchets à la CCDSV : Fabien Frécon**

Augmentation importante sur plusieurs années de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)

Prise en charge des bacs jaunes -- Recyclerie à rénover -- Mise en place de containers enterrés

Ces charges et investissements nécessitent de réaménager la TEOM (taxe sur les ordures ménagères).

Sujet ayant fait débat au sein de la commission mais finalement validé par cette commission  
Certaines communes avaient un taux à 9.62 d'autres dont Sainte Euphémie un taux à 7.62 % de la référence de base.

Ce sujet a également fait débat au sein du conseil.

Le taux de la taxe d'ordures ménagères doit passer de 7.62 à 9.90 (en cours de validation à la CCDSV)

### **SCOT : Emmanuel Geniquet**

Examen de l'exécuté et Débat d'orientation budgétaire

#### **- Questions diverses**

**Chemin du Plumeret** : la municipalité de Frans prévoit de curer les fossés sur sa partie et de reprendre la couche de roulement.

Ensuite ce chemin deviendra un chemin partagé avec un sens unique comme actuellement. Une bande blanche sera matérialisée au sol avec un pictogramme au sol pour indiquer que les vélos pourront circuler dans les deux sens.

Restaurant scolaire : Lorsque les parents ont des avis à faire remonter, il faut passer par l'application WE lunch à télécharger sur son téléphone. Il est conseillé de le faire le jour même.

#### **Informations diverses**

**Collecte de dons pour l'Ukraine** Nadine Savin et Monsieur le Maire remercient toutes les personnes qui ont participé à la collecte de dons, Merci également aux donateurs.

Les dons concernant l'hygiène, le secours et la logistique ont été pris en charge par la protection civile. Les vêtements ont été remis à l'association de St Didier de Formans pour les donner aux ukrainiens arrivés sur notre zone géographique.

Site Internet : Nadine Savin informe qu'il est en cours de réaménagement.

#### **Election Présidentielle**

**Les élections présidentielles ont lieu les dimanche 10 avril et 24 avril 2022.**

Emmanuel Geniquet élabore le montage de l'organisation pour la tenue du bureau de vote. Il y aura un seul bureau de vote dans la salle du conseil en mairie de Sainte Euphémie. Merci de réserver ces dates pour la tenue des bureaux et le dépouillement.

#### **Antenne SFR - Hivory**

L'antenne située aux Bruyères fait l'objet de deux conventions de location de l'emplacement, l'une pour Orange et l'autre pour SFR-Hivory

La municipalité a été contactée par l'entreprise Valocime qui voulait se substituer au bailleur actuel en rémunérant de manière plus importante la commune. Cette proposition n'apportait pas les garanties suffisantes. Les bailleurs actuels ont été contactés.

SFR Hivory explique qu'il n'a plus l'intention de louer mais qu'il veut acheter, à défaut, il déménagera son antenne. Des négociations sont en cours pour évaluer le montant de la vente.

**Conscrits 2022 : Les conscrits auront lieu le week-end du 22 au 24 avril 2022**

### **Conseiller Numérique**

Une réunion a été organisée par le conseiller numérique pour recenser les besoins de la population. 6 personnes ont participé dont aucune de Sainte Euphémie. Un questionnaire sera déposé dans les boîtes aux lettres et pour les retours une urne sera installée en mairie ou à la bibliothèque.

Concert du premier janvier reporté au dimanche 3 avril à 17 h à la salle polyvalente

### **Prochaines Réunions :**

Prochain conseil municipal : Mardi 05 avril 2022 à 19h en mairie

Prochaine commission finance le 30 mars à 19 h en mairie

Prochaine commission « vie scolaire » le 2 mai à 18 h 30

Commission de contrôle des listes électorales - Vendredi 18 mars à 18 h

**Samedi 19 mars à 17 h** commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La séance est levée à 21 h 40.